

Madame la Préfète
Préfecture de Loire-Atlantique
Bureau des procédures
environnementales et foncières
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES cedex 1

Nantes, le 17 novembre 2017

Siège Social
Rue Pierre-Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 Nantes cedex 9
Tél. : 02 53 46 60 00
Fax : 02 53 46 64 19
accueil@loire-atlantique.chambagri.fr
www.loire-atlantique.chambagri.fr

Objet : projet d'aménagement de la ZAC de la Boucardière
mise en compatibilité du PLU Machecoul St Même
Affaire suivie par : Janine PILARD
janine.pilard@loire-atlantique.chambagri.fr
02 53 46 60 13

Réf. : PC/JPI/PP/421M17090

Madame la Préfète,

Vous nous avez adressé, pour avis, le 30 octobre 2017, le dossier relatif à l'affaire citée en objet. Nous vous en remercions.

La mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme porte sur :

- Le classement de la ZAC de la Boucardière en zone 1 AUEz
- La modification du règlement.

Après examen du projet, nous formulons les observations suivantes :

Sur la future zone, des parcelles agricoles sont exploitées. Nous avons bien noté que les exploitants agricoles seraient indemnisés en application de l'article L. 411-32 du Code Rural en cas de changement de destination.

Dans le dossier complément à l'étude d'impact, il est noté p. 94 « le puits de captage présent sur le périmètre et destiné à alimenter les serres de la Pommeraie sera conservé. Le réseau allant du puits à la Pommeraie sera à reprendre sous l'espace public dans le cadre de l'aménagement ».

Pour confirmer la réalisation de cette opération, il conviendrait de préciser ce point dans le document de déclaration d'utilité publique.

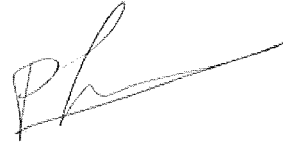
Le projet mobilise 17 ha pour 30 000 m² de surface de plancher.
De fait, l'aménagement paysager autour du site est conséquent et constituera une mesure de compensation environnementale.

La mise en place de parking mutualisé permettra une optimisation des espaces dédiés aux activités économiques. Toutefois, la surface dédiée au parking consomme du foncier. L'hypothèse de la mise en place de parking silo serait une option à envisager pour gagner des espaces constructibles à l'intérieur de la ZAC et éviter des extensions ultérieures.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,
Paul CHARRIAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ph' followed by a long horizontal stroke, positioned below the typed name.